

RECOMPOSITIONS
STRATEGIQUES

LABORATOIRE DE L'IRSEM 2012





Recompositions stratégiques

Un bilan de l'année 2011

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans ce document
n'engagent que leurs auteurs.
Elles ne constituent en aucune manière
une position officielle du ministère de la défense.

Table des matières

2011, fin de l'entre-deux stratégique ?.....	6
2011 ou les vrais moteurs du Shaping	9
La bits generation.....	13
Surprises stratégiques et sécurité européenne.....	16
2011 ou l'année charnière.....	21
Une émergence 2.0 dans le monde la défense?.....	28
Bilan de la « piraterie » en 2011.....	33
1777 : Семёрка, Petit 7 odysée !	42

2011, fin de l'entre-deux stratégique ?

Professeur Frédéric Charillon, directeur de l'Irsem

La fin de la guerre froide avait laissé depuis vingt ans le triple sentiment d'un manque de lisibilité de la société mondiale, d'un manque d'instruments conceptuels pour s'y repérer, et d'une parenthèse qui s'était ouverte sans que l'on sache encore comment elle se refermerait. Manque de lisibilité car les ruptures stratégiques se succédaient à un rythme tel que nul n'avait le temps de tirer les leçons du choc précédent, qu'un autre survenait : chute du Mur de Berlin, guerre du Golfe, Somalie, conflits balkaniques, crise des Grands Lacs, 11 septembre 2001, Afghanistan, Irak, Liban... Manque d'instruments car les théories classiques (réalisme, libéralisme, constructivisme...) s'étaient révélées impuissantes à décrypter ces évolutions internationales, tandis que les tentatives plus audacieuses et plus récentes n'obtenaient pas mieux : ni la « fin de l'Histoire », ni le « choc des civilisations », ni les théories de l'individu totalitaire, du conflit ethnique triomphant, du retour à l'état de nature, ne s'avéraient pertinentes. Il fallait donc se réduire au constat de la « turbulence » ou du « brouillard de la guerre ». La phase qui s'est ouverte avec la fin de l'URSS, enfin, ne débouchait ni sur l'unipolarité américaine (comme on le crut un temps), ni sur un « brave nouveau monde » multipolaire voire onusien, ni sur une nouvelle bipolarité américano-chinoise, ni sur une « apolarité » d'où aurait disparu toute structuration autour de puissances. Car la Chine en Asie, l'Inde dans une moindre mesure et dans son environnement immédiat, la Russie, l'Union Européenne, le Brésil, et bien entendu la toujours puissante Amérique, pour ne citer qu'eux, faisaient bien attraction / répulsion à défaut de faire système.

Pour autant, peu de pistes apparaissaient pour qualifier les nouvelles relations internationales. L'année 2011 a peut-être dissipé ces brouillards, au moins partiellement. Quelques caractéristiques de la nouvelle scène mondiale, dont les symptômes existaient déjà, se sont dévoilées plus précisément au fil des derniers mois.

- 1- Le temps n'est plus aux grandes équations globales qui prétendaient résumer l'état du monde autour d'un seul slogan (bipolarité, choc des civilisations...). En revanche, on assiste à la mise en place de **polarités différenciées**, et parfois concurrentielles, sur une base régionale. Espace régional par espace régional, un acteur majeur prend la main, et s'affirme comme référence incontournable pour son « étranger proche ». Les compétitions pour de telles sphères d'influence ne sont pas exclues (Arabie Saoudite, Turquie, Iran au Moyen-Orient), y compris entre une puissance locale et une puissance extérieure (les Etats-Unis et la Chine en Asie).
- 2- Dans cette configuration, il y a donc à nouveau **une place pour les Etats pivots à prétention non globale**. De la Turquie déjà citée à la Corée du Sud en passant par le Pakistan, le Mexique ou l'Indonésie, la volonté des acteurs à exprimer une telle ambition de puissance structurante à leur échelle devient le paramètre à surveiller. L'Egypte post-révolutionnaire, par exemple, souhaitera-t-elle retrouver le rang d'acteur incontournable qui fut le sien voici quelques décennies ? Et qui, parmi ses Etats, prolongera par un outil militaire adéquat ses nouvelles ambitions politiques ?
- 3- Il convient donc de ne plus se focaliser, pour lire le monde, sur les seuls rapports de force globaux, mais sur les **configurations régionales d'acteurs structurants**. L'affaire n'est certes pas nouvelle, et les « grands jeux » du passé en ont fourni d'amples illustrations. Encore faut-il s'en souvenir et soigner les relations stratégiques avec les prétendants à ce rang. Ainsi et à titre d'exemple, la France gagnera-t-elle dans son environnement stratégique méditerranéo-africain à resserrer ses liens avec le

triangle géopolitique Algérie – Turquie – Afrique du Sud, liens incontestablement abîmés par les épisodes des révolutions arabes, de la crise libyenne, et bien entendu des multiples malentendus plus spécifiques avec Ankara.

- 4- Enfin, la distinction entre puissances « extraverties » ou de **projection d'une part, et puissance « introverties » ou de protection d'autre part, s'estompe**. Les premières étaient souvent occidentales (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne), et légitimaient leur rang international par l'émission de propositions diplomatiques, la projection de forces, la diffusion de modèles, sur l'ensemble d'une scène mondiale où elles entendent exercer des responsabilités particulières. Les secondes étaient plutôt *non* occidentales, et préféraient consacrer leurs ressources politiques à garantir la non immixtion des autres dans leurs affaires, sans pour autant se mêler des processus de paix ou de guerre lointains. La Chine, très susceptible sur le Tibet ou sur Taïwan, l'Inde sur le Cachemire, la Russie sur son « monde russe », par exemple, s'abstenaient de croiser le fer avec les éléments de la première catégories sur les grands dossiers qui ne mettaient pas directement en cause leurs intérêts directs. L'initiative turco-brésilienne sur le nucléaire iranien, de possibles propositions russes ou chinoises sur le même thème, montrent désormais que ce partage des tâches ne tient plus. Les émergents entendent tenir tout leur rôle, tandis qu'ailleurs, notamment en Europe, on s'interroge sur un nécessaire repli.

Un monde de polarités différenciées, remettant en scène des pivots régionaux dans un jeu plus ouvert où l'initiative internationale fait l'objet d'une redistribution : voilà qui sonnera moins simple qu'un « choc des civilisations » ou qu'un nouveau « G2 américano-chinois ». C'est néanmoins l'un des résumés possibles qui émerge de cet entre-deux stratégique qui prévalait jusqu'alors.

2011 ou les vrais moteurs du Shaping

Professeur Frédéric Ramel, directeur scientifique de l'Irsem

En pleine guerre froide, Raymond Aron critiquait Hans Morgenthau pour son occultation de la variable idéologique dans l'analyse des relations internationales : « être réaliste aujourd'hui, c'est prendre en considération le rôle des idées » lui répondait-il. Cet appel résonne encore, à l'heure du bilan stratégique de l'année 2011. En effet, un aspect du bilan 2011 invite à débattre des idées défendues par les partisans américains du néo-conservatisme, fervents adeptes du *shaping* en matière de politique étrangère (c'est-à-dire *façonner* l'environnement stratégique y compris par la force). Cette thèse du *shaping* est animée par deux convictions : le changement par l'action politique, la diffusion universelle du modèle démocratique américain. Une finalité préside à sa conception : assurer la sécurité par une démocratisation forcée des régimes politiques (doctrine du *regime change*). Ces idées ne sont pas récentes. Elles furent déjà à l'œuvre lors de la deuxième Guerre du golfe de 1991. Rendus amers par les choix du président Bush père, plusieurs néo-conservateurs considéraient alors que la liberté était trahie, que le chemin vers Bagdad allait pourtant de soi, que la sécurité ne devait plus passer par le soutien aux régimes autoritaires. Mais ces idées trouvèrent à nouveau un terreau favorable avec les attentats du 11 septembre ; la socialisation des Etats voyous par la force

devenant un mode de structuration pour la politique étrangère de l'administration Bush fils. Il fallait, comme le soutiennent plusieurs membres de la Fondation Heritage, « finir la guerre ». L'année 2011 vient heurter les fondements d'une telle politique pour deux raisons.

Les néo-conservateurs croient en la vertu démiurgique du recours à la force armée. Cette conviction selon laquelle l'instrument militaire américain est doté d'une efficacité technologique source de victoire politique ne résiste plus à la confrontation empirique. Le cas afghan a pu montrer à nouveaux frais l'épuisement de la force comme vecteur du *shaping*. Quand bien même la projection militaire s'accompagne d'une volonté de rénovation institutionnelle, elle se heurte à la résilience des Talibans. Dans cette perspective, le recours à la force sans conscience des paradoxes politiques auxquels il peut aboutir peut devenir lui-même une source de déstabilisation.

La deuxième erreur que révèle l'année 2011 est peut-être bien plus fondamentale. Elle réside dans l'origine du *shaping*. Pour les néo-conservateurs, la transformation politique se distille à partir d'une action des Etats-Unis, c'est-à-dire un intervenant extérieur. La réalité est toute autre, comme l'attestent les printemps arabes du Maghreb

au Machrek. Ce sont bien les sociétés qui se sont soulevées contre les régimes en place. Autrement dit, la logique du changement de régime s'appuie d'abord et avant tout sur des dynamiques internes aux Etats, au nom de la dignité et des besoins tant matériels que symboliques des individus. L'impulsion démocratique ne peut partir que « du bas » car on ne fonde pas la démocratie par décret. Fondé sur cette conception exogène du *shaping*, le projet de Grand Moyen-Orient porté par l'administration Bush n'incarnait déjà plus le référentiel de l'action stratégique américaine, à l'instar du discours du Caire prononcé par Obama. Les faits de 2011 permettent d'aller plus loin en démontrant le caractère inadapté d'une telle doctrine en politique étrangère et de défense. Les vrais moteurs du *shaping* ne sont pas extérieurs aux espaces politiques concernés. Ils jaillissent directement des conditions de vie dans lesquelles les hommes et les femmes évoluent. Relire Kant est ici profitable. Seule une expérience qui est déjà démocratique en soi peut engendrer un mouvement de démocratisation.

L'année 2011 invite ainsi à formuler deux préoccupations stratégiques : se méfier des illusions que véhicule le *shaping* tel qu'il est conçu par les néo-conservateurs américains ; observer attentivement les sociétés, en particulier dans le voisinage de la France, afin d'analyser la façon dont les besoins premiers des populations sont satisfaits (tant sur le plan matériel que

symbolique). Les printemps arabes ont été motivés par une immense attente de la part des populations. Si cette attente se voit déçue, elle sera probablement source de tensions voire de nouveaux conflits internes susceptibles d'affecter la sécurité en Méditerranée.

La bits generation

Colonel (Terre) Michel Goya, directeur du domaine études des nouveaux conflits

L'homme de l'année 2011 est sans doute Slim Amamou. Ce jeune tunisien a été le blogueur le plus actif du groupe de cybermilitants qui a su mobiliser les masses du pays jusqu'à la chute du régime Ben Ali avant de déclencher dans le monde arabe la plus belle illustration de la théorie des dominos. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) avaient déjà contribué auparavant à l'organisation de mouvements populaires comme dans les « révolutions de couleur » de l'ex-URSS ou aux Philippines mais jamais sans doute avec une telle efficacité. L'exemple de Slim Amamou et de ses amis témoigne du pouvoir nouveau offert à de simples individus par la démocratisation de l'accès et du traitement de l'information.

Grâce aux NTIC de simples amateurs sont désormais capables de créer de la musique ou des films, de faire des expériences scientifiques, d'écrire et d'éditer des livres, d'éditer des journaux, et tout cela hors des grandes organisations culturelles, scientifiques ou politiques. Dès le début des années 2000, les grandes sociétés productrices de biens culturels ont vu le nombre de « tubes » musicaux et

de succès de cinéma diminuer, concurrencés par une multitude de produits « faits à la maison » hous. Puis ce fut le tour des médias. Les quotidiens d'informations virent leurs ventes baisser inexorablement et les grands journaux télévisés virent diminuer leur audience alors que se multipliaient sur Internet, les blogs et les réseaux sociaux. L'intrusion d'anonymes dans le champ politique était alors inévitable. En France en 2005, de parfaits inconnus comme Etienne Chouard, professeur de lycée, enrayaient le processus d'approbation du traité de la constitution européenne, pourtant porté par la plupart des principaux leaders politiques et médias.

Ces nouveaux moyens, associés à l'abondance nouvelle des armes légères, ont permis à ces amateurs de poursuivre leur action politique et/ou économique par les armes. Au même moment les instruments régaliens auxquels ils s'opposaient s'avéraient soit inadaptés à cette nouvelle menace, comme pour les armées occidentales, ou affaiblies par la dégradation économique des Etats ou la perte de sponsors extérieurs, comme dans beaucoup de pays africains. Du Hezbollah aux cartels mexicains en passant par les seigneurs de la guerre du centre de l'Afrique, les organisations combattantes non étatiques ont résisté et proliféré.

L'accroissement soudain de la capacité à créer et diffuser des informations et donc des idées est porteur de création mais aussi de contestation et donc de violence. A la fin du

XVe siècle, l'invention de l'imprimerie a rendu possible la révolution culturelle puis scientifique de la Renaissance. Elle a aussi permis au commun des mortels de lire directement la Bible sans passer par l'intermédiaire de l'Eglise, donnant naissance au mouvement protestant et par voie de conséquences aux guerres de religion. Durant la Révolution française, la dérégulation et de nouvelles innovations dans l'imprimerie ont entraîné la multiplication des journaux (335 à Paris en 1793) et des tracts à dessins (la prise de la Bastille) voire des chants comme La Marseillaise. Cela a fortement contribué à la mobilisation idéologique des foules françaises. Les armées en dentelles, coûteuses et rigides, ont été ensuite balayées par des armées de roturiers français dont on découvrait avec stupeur qu'ils étaient capables de combattre avec courage et efficacité. Prenons garde.

Surprises stratégiques et sécurité européenne

Général de corps d'armée Jean-Paul Perruche,
directeur du domaine sécurité européenne et transatlantique

Une nouvelle fois, l'année écoulée a été marquée par des surprises stratégiques, qui ont déjoué les prévisions et qui modifient la donne de la sécurité européenne et transatlantique.

D'une part les révoltes du « printemps arabe » de 2011 ont déjà conduit au renversement de 3 gouvernements, et modifié le paysage politique autour de la Méditerranée ; tel une vague de fond le processus de soulèvement populaire s'étend déjà à d'autres pays (Yémen, Syrie...). Prises au dépourvu au départ du mouvement en Tunisie, les démocraties occidentales sont revenues dans le jeu stratégique lors de la crise libyenne en s'engageant dans une opération décisive pour le renversement du régime de Khadafi. Dans les 3 pays actuellement en transition vers de nouveaux régimes (Tunisie, Egypte et Libye) la situation est cependant loin d'être stabilisée et les premiers résultats des élections montrent que les partis islamistes sont les premiers bénéficiaires du changement, ce qui n'augure pas forcément d'un futur démocratique à court terme et donc de relations plus fructueuses avec les pays européens. Au bilan, il est encore trop tôt pour dire si les relations entre

les Etats et la sécurité globale de l'espace méditerranéen en sortiront renforcées. Il est donc essentiel pour les Etats européens, et notamment les pays riverains de s'interroger sur la manière d'accompagner individuellement mais surtout collectivement avec cohérence, les transformations en cours et d'anticiper d'éventuelles mauvaises surprises.

L'intervention en Libye, essentiellement aérienne et de faible intensité, a démontré la capacité de 2 pays européens, la France et le Royaume Uni, à assumer ensemble la responsabilité principale de l'initiative et de la conduite de cette opération militaire avec le soutien des Etats Unis et de l'Otan ; elle a également mis en évidence l'incapacité des Européens à exercer collectivement la responsabilité des opérations militaires dans l'UE. La PESC et la PSDC en ressortent amoindries et le succès opérationnel de l'Otan ne saurait dissimuler les divergences entre Européens, ni leurs insuffisances militaires. L'opération a également mis en lumière le retrait américain dans l'Alliance et la volonté des Etats-Unis de voir leurs partenaires européens assumer leurs responsabilités dans leur étranger proche dès lors que les intérêts vitaux américains ne sont pas engagés. Cette nouvelle donne repose avec acuité la question du cadre de l'action collective des Européens et plus spécialement de la répartition des rôles entre l'UE et l'Otan. L'Otan doit-elle conserver l'exclusivité dans le domaine militaire même lorsque les Européens doivent assumer la responsabilité et la conduite des opérations ? Une responsabilité collective et autonome des Européens peut-elle s'exercer dans l'Otan ?

Ses structures de commandement doivent-elles être adaptées à cette nouvelle réalité ? La géométrie variable est-elle possible dans l'Otan ? Le schéma libyen aurait-il pu être appliqué avec un engagement de troupes au sol ?

D'autre part, la crise des dettes souveraines des pays occidentaux, apparue depuis l'été, affecte les fondements mêmes de la construction européenne, et entraîne des plans de rigueur dont les premières victimes sont les budgets de défense des pays européens mais aussi américain. Tandis que l'ampleur des réductions du budget de défense américain pour les prochaines années n'est pas encore connue (entre 450 et 1000 milliards de dollars dans les 10 ans à venir), la certitude de nouvelles coupes dans les budgets européens est acquise et après l'expérience de Libye, on doit s'interroger sur la capacité des pays européens à assumer la responsabilité de leur sécurité dans un contexte de menaces toujours très incertain mais en incluant la certitude d'un désengagement plus ou moins fort des Etats-Unis dans les questions de sécurité européenne.

La seule voie permettant d'espérer un renforcement des capacités européennes dans le contexte budgétaire actuel est celle de la coopération entre les Etats afin d'éliminer les dépenses inutiles dues à un empilement insensé des planifications de défense nationales. La mutualisation et le

partage sont donc à l'ordre du jour ; la question est cependant d'apprécier les conditions à satisfaire pour que ces mutualisations soient vraiment efficaces. L'initiative franco-britannique de novembre 2010 a montré la voie, mais suscite aussi quelques interrogations : jusqu'où peut aller l'interdépendance dans le maintien des indépendances nationales ? Les mutualisations bilatérales sont-elles bénéfiques au renforcement des capacités de l'UE et de l'Otan ? Peuvent-elles constituer un élément d'agrégation pour d'autres pays ? ou sont-elles facteurs de fragmentation ?

Les surprises stratégiques de 2011 ont en fait révélé les fragilités de l'Alliance euro-Atlantique : faiblesse des Européens (divisés) pour garantir la sécurité de l'espace méditerranéen, éloignement d'Europe des intérêts stratégiques américains, réduction des niveaux d'ambition et des capacités militaires du camp occidental dans les années à venir, difficulté à contrôler la prolifération.

L'Otan a semblé une fois de plus répondre au besoin lors de la crise libyenne, mais il s'agissait d'une opération de faible ampleur pour laquelle les deux pays d'Europe les plus puissants militairement ont cependant touché leurs limites. Le renforcement du lien transatlantique ne pourra provenir que de celui du pilier européen de l'Alliance, mais celui-ci pourra-t-il se faire sans une intégration plus poussée des capacités au sein de l'Union Européenne ? La façon dont la

zone euro sortira de la crise pourrait bien être le facteur déterminant de la réponse.

2011 ou l'année charnière

Contre-amiral Jean Dufourcq, directeur du domaine
sécurités régionales comparées

Que retenir de l'année 2011 ? Qu'elle aura sans doute été, comme 1991, une année charnière pour le système du monde. Et qu'entre les deux, l'année 2001 et son 11 septembre n'auront sans doute constitué qu'un intermède en forme de symptôme trompeur.

L'année qui se termine aura vu les tendances observées à l'œuvre se confirmer et de graves accidents se produire qui auront ensemble un impact sans doute décisif sur l'état d'organisation du monde, sa sécurité, sa stabilité et notre posture de défense.

Tendances et évolutions

Ce qui se poursuit et s'amplifie, c'est l'affirmation de nouveaux pouvoirs infra ou trans étatiques aux entreprises décisives qui réclament leur part de la gouvernance mondiale et contestent l'autorité des Etats des pays développés. Il s'agit des pouvoirs financiers, religieux, médiatiques qui, lorsqu'ils sont criminalisés -et ils sont presque tous hybridés d'intérêts privés-, bousculent les systèmes démocratiques et relativisent voire assujettissent leurs actions. Marchés, médias, mafias et terroristes se conjuguent souvent, et se liguent même parfois, pour

contrôler les richesses et les Etats. Le système westphalien semble atteindre des limites, dépassé par le haut par une multipolarité loin d'être réellement multilatérale et par le bas par une transversalité opaque créant des coalitions d'intérêts qui lézardent l'action des Etats. Ces nouveaux pouvoirs bousculent l'ordre stratégique établi.

Ce qui apparaît et se consolide aussi contradictoirement, c'est une nouvelle société d'Etats qui, sous la rubrique de l'émergence, vient occuper le devant de la scène internationale avec la ferme intention de s'octroyer de nouveaux espaces de manœuvre, de nouveaux territoires d'autorité mais qui prétendent aussi maintenir le système du monde tel qu'il est pour en tirer à leur tour du bénéfice et ceux-là participent à l'inertie stratégique. A la première vague de BRIC, succède déjà une seconde, tout aussi entreprenante (Corée, Vietnam, Indonésie, Turquie, Maroc, Nigéria ...). Le G20 qui tente de les impliquer dans la gouvernance mondiale ne le pourra sans doute qu'à leurs conditions et sans doute pas pour sauver les prérogatives exorbitantes du G7/G8 et du conseil de sécurité de l'ONU. Mais cette émergence de nouveaux acteurs étatiques n'a pas établi en 2011 un ordre alternatif à celui des pays développés ni construit d'alliances nouvelles susceptible de réordonner le monde. La compétition prévaut entre eux, voire la méfiance.

Voilà pour les dynamiques à l'œuvre en 2011. Elles montrent que le système établi après la deuxième guerre

mondiale et renforcé par la guerre froide est aujourd'hui de moins en moins opérant pour gérer la complexité d'une planète dont la population a atteint en 2011 7 milliards d'habitants.

Accidents de parcours

Mais 2011, cela a été aussi trois accidents de parcours, trois événements graves et redoutés qui ont un impact direct sur la posture de défense et de sécurité nationale.

Tout d'abord, la libération brutale des forces dans un monde arabo-musulman cadenassé par des pouvoirs autocratiques soutenus par une communauté internationale complaisante. Les forces de progrès et les forces religieuses ont fait assaut pour prendre en main à leur façon les destinées des peuples concernés. Le principal risque encouru est l'installation d'une communauté fermée de croyants intransigeants et le principal antidote est l'éclosion d'une diversité moderne et bénéfique. Cela se passe tout près de la France, affecte directement ses intérêts et le mouvement lancé ne s'arrêtera pas de sitôt. Un nouveau chantier stratégique de mouvements et de risques est ouvert pour au moins une décennie dans l'environnement méditerranéen de la France.

Il y a eu ensuite, le coup de tonnerre de Fukushima et les plus de 20000 victimes du tsunami qui a affecté grandement un pays ami à la technologie jusque-là

exemplaire ; il a invalidé l'énergie nucléaire comme réponse privilégiée au défi du réchauffement climatique. La réaction irrationnelle des pays voisins de la France, si elle était définitive, poserait un défi majeur à l'intégration d'un noyau européen viable. Cet épisode dramatique va accentuer la singularité nucléaire de la France, que ce soit dans le domaine de sa filière d'excellence électronucléaire qui relativise sa dépendance énergétique ou dans le domaine militaire où son système de dissuasion qui participe de son identité stratégique dans le cadre du P5 va être un peu plus isolé et sans doute dénoncé. L'alliance franco-britannique est, dans ce domaine, un impératif stratégique. Mais la question nucléaire sera dans les prochaines années un peu plus qu'hier un frein à la construction européenne.

Le troisième accident est l'attaque massive de l'euro par des marchés attentifs à leur part de gâteau et inquiets du laisser-aller de pays peu exigeants en matière de discipline budgétaire. A cette offensive technique de marchés avides, se sont subrepticement superposés deux phénomènes ; d'abord, une guerre monétaire entre l'euro et le dollar conduite par des milieux d'affaires aux visées stratégiques et ensuite une activité spéculative criminalisée, précisément celle qui a déclenché en 2009 la crise américaine. Les conséquences socio-économiques de cet accident financier sont encore loin d'être évaluées mais la récession prévisible en Europe va affecter la capacité d'action publique des Etats et concerner l'ordre public. Elle va peser lourdement sur nos capacités militaires en mettant sous tension leur

financement dans un cadre d'austérité budgétaire inévitable. Les conséquences régionales de cette crise de l'euro sont également graves et durables au plan politique de la construction européenne, désormais écartelée entre l'Eurozone à 17 et l'Union européenne à 27. L'alliance franco-allemande est vitale. La place du Royaume uni à la charnière de cette dialectique pourrait dessiner une nouvelle géopolitique européenne et une nouvelle géoéconomie du continent.

Points de vigilance

Voilà le profil singulier de cette année 2011 qui marquera sans doute un changement de trajectoire de la gouvernance mondiale. Une crise de plus, peut-on penser, une crise qui crée un nouveau décor stratégique mais peut ouvrir de nouveaux horizons de progrès pour les peuples vigilants, lucides et déterminés. De cette courte analyse stratégique, on peut tirer trois nouveaux axes de réflexion et de priorités pour notre posture militaire.

Plus que jamais d'abord, c'est dans l'environnement géographique immédiat de la France que se joue sa sécurité.

La question méditerranéenne est devenue centrale et rien n'est plus important pour la stabilité de notre environnement que les deux chantiers stratégiques de l'intégration maghrébine et de la solution israélo-palestinienne auxquelles nous devons contribuer par une

active diplomatie de défense. Le réinvestissement stratégique du Maghreb apparaît comme une priorité de défense ; le 5+5 Défense peut y contribuer.

De même, il n'y a pas d'alternative à la constitution d'un noyau stratégique franco-allemand et d'une alliance franco-britannique. Mais la crise financière et la cristallisation de l'Eurozone permettront encore moins que par le passé de rassembler ces deux dynamiques dans une Europe de la défense institutionnalisée. Elles ne trouveront pas mieux à se coordonner dans l'Otan comme l'a montré la cruelle expérience de l'engagement libyen. Ces deux dynamiques restent pourtant nécessaires à notre posture stratégique mais elles ne peuvent converger. Le pragmatisme devra donc diriger nos partenariats militaires européens.

L'évolution de la gouvernance mondiale, ensuite, sous l'effet de l'émergence de nouvelles ambitions étatiques nous invite à sélectionner avec soin nos axes d'effort extérieurs pour consolider nos intérêts à l'échelle de la planète et continuer à jouer un rôle important dans l'état d'organisation stratégique du monde. Deux pays pourraient concentrer notre attention militaire : le Brésil pour sa posture militaire qui s'inspire de la nôtre et qui a des intérêts convergents en Afrique ; et la Russie dont le rôle de pointeau d'équilibre entre Europe et Asie est devenu crucial pour la stabilité continentale et dont le partenariat ne doit pas être confisqué par la seule Allemagne.

Dans le même temps enfin, il faut être attentif à ne pas contribuer à construire délibérement des ennemis militaires pour demain, en Iran et en Chine, des puissances qui veulent asseoir leur autorité mais qu'il serait dommageable à pousser vers des défis militaires avec un monde occidental qui tend à se diviser en deux pôles, l'américain et l'européen aux trajectoires divergentes.

Une émergence 2.0 dans le monde la défense?

Docteur Aude Fleurant, directeur du domaine armement et prolifération

Le contexte économique global de 2011 se révèle particulièrement favorable à l'accroissement de l'exportation de défense, tant en matière de volume de transferts que de valeur de contrat. En effet, moteur des dépenses militaires mondiales, les États-Unis sont handicapés, au plan budgétaire, par un bras de fer exécutif législatif portant pour l'essentiel sur le mode de règlement du déficit. En décembre 2011, les allocations fédérales pour l'exercice 2011-2012 ne sont toujours pas approuvées¹, forçant le recours à des budgets temporaires. Pour couronner le tout, l'incapacité du comité bipartisan² à formuler un compromis soutient l'hypothèse que cette période de flottement se terminera après les élections de novembre 2012. L'Europe, qui incarne le second pôle budgétaire de défense à l'échelle internationale, se débat elle aussi avec la mise en place de solutions à ses problèmes économiques et financiers, avec pour fond de scène

¹ Les budgets américains sont votés par année d'exercice fiscal, soit du 1er octobre au 30 septembre.

² Un comité conjoint du Congrès (démocrate-républicain) mis sur pied suite à l'adoption de la Loi sur le contrôle du budget 2011 pour proposer une solution de réduction du déficit.

plusieurs échéances électorales. Face à cette situation, la plupart des observateurs s'attend à ce que les budgets de défense de ces États qui incarnent près des deux tiers des dépenses de défense à l'échelle internationale soient touchés par des mesures d'austérité.

Dans un tel environnement, les marchés internationaux deviennent des débouchés très attrayants pour les entreprises européennes et américaines de défense. Un mouvement en ce sens est d'ailleurs amorcé depuis quelque temps dans le sillon des annonces de programmes majeurs initiés entre autres par le BRIC et par plusieurs États du Moyen-Orient. Il s'intensifie alors que les effets de la crise précarisent à moyen terme les projections de dépenses en équipement des grands pays dépositaires des capacités industrielles-militaires les plus sophistiquées, à la différence des importateurs dont les finances publiques sont moins durement touchées. La concurrence féroce que se livrent actuellement plusieurs grands fournisseurs occidentaux pour remporter ces marchés illustre les enjeux en termes de retour sur investissements et de pérennisation de certaines capacités industrielles qui se dessinent derrière ces concours.

Engagée depuis quelque temps déjà, la dynamique démarrée par le BRIC/MO est assez largement couverte. Toutefois, une piste moins explorée à l'heure actuelle est celle que plusieurs observateurs qualifient de seconde génération de pays émergents. En effet, plusieurs États, la

majeure partie localisée en Asie Pacifique, semblent vouloir emprunter la voie d'une modernisation de leurs outils de défense, faisant appel à des firmes étrangères en échange de compensations économiques et industrielles. À l'image des pays réunis sous le célèbre acronyme, ce groupe est foncièrement hétérogène, mais affiche quelques points communs : croissances économiques respectables, multiplication des ententes de coopération militaire avec des partenaires souvent occidentaux; localisation dans des zones où la souveraineté sur les ressources naturelles, en particulier pétrolifères et gazières, est contestée; frontières communes avec un voisin affichant des aspirations d'hégémonie régionale jugées préoccupantes.

Les exemples du Vietnam et de l'Indonésie illustrent ce type de dynamique. Au cours des deux dernières années, ils ont tous deux signé un nombre appréciable d'ententes de coopération en matière de défense, en particulier avec les États-Unis. La principale motivation derrière ces initiatives paraît claire : s'outiller face à la volonté de la Chine d'exploiter certaines zones maritimes riches en ressources et ses velléités de contrôle des voies de navigation. Elle conduit ainsi ces pays à ouvrir les vannes budgétaires : en 2011, des hausses de 36 % sont observées en Indonésie alors que le Vietnam annonce une augmentation de son budget de 2012 de 35 %.

Même si le centre de gravité du processus se trouve clairement en Asie, il ne s'y limite pas. Un exemple, sans

doute moins frappant, est celui de l'Argentine. Après une période difficile au plan économique, la robustesse de la relance depuis 2008 a conduit à l'annonce d'une augmentation conséquente des dépenses militaires, qui devraient atteindre 9,2 G\$ (US) en 2016 selon *Jane's*. Le principal moteur de cette décision est une volonté de rattrapage du retard accusé dans l'amélioration des capacités militaires, ainsi que le rétablissement d'un rapport de force un peu plus favorable avec l'imposant voisin, le Brésil, peut-être dans l'optique d'un approfondissement de la coopération militaire continentale. À Buenos Aires, les projets de modernisation sont articulés de sorte qu'ils s'arriment à l'industrie nationale et lui permettent de rehausser globalement ses compétences dans ce domaine.

La liste des pays de ce groupe 2.0 est parfois longue et diffère selon les critères privilégiés par l'observateur. Le phénomène met cependant en lumière les tendances qui caractériseront vraisemblablement le panorama 2012 de l'économie de défense. D'abord, les impacts très inégaux d'une crise qui touche moins profondément un ensemble de pays qui profite de ce contexte pour formuler des conditions plus contraignantes d'accès à ses marchés de défense. Ensuite, la persistance des tensions en Asie-Pacifique qui favorise un processus de réarmement de la zone que plusieurs analystes qualifient de course aux armements régionale. Enfin, l'importance croissante de l'exportation et la possibilité d'une prolifération d'armes

conventionnelles et de technologies connexes dans des environnements politiques volatils.

Bilan de la « piraterie » en 2011

Docteure Michèle Battesti, responsable de programme

La disparité entre l'impact réel de la piraterie et sa portée médiatique et politique n'a jamais été aussi forte que cette année 2011, caractérisée par une intense dramatisation. L'Organisation maritime internationale (OMI) a fait de 2011 l'année de la lutte contre la piraterie. Or ironie du sort, cette année est celle de « *tous les records* », selon le Bureau maritime international (BMI) qui a recensé 352 attaques durant les neuf premiers mois, 625 membres d'équipage pris en otage, 8 tués et 41 blessés. « *Les chiffres les plus élevés jamais enregistrés* » depuis 1991. Ces statistiques émanant de la Chambre internationale du commerce surévaluent toutefois systématiquement le phénomène puisqu'elles reposent sur une définition extensive de la piraterie, incluant les vols dans les ports et les actes illicites commis dans les eaux territoriales, alors que la Convention de Montego Bay de 1982 sur le droit de la mer limite la piraterie à des actes illicites de violence ou de détention commis en haute mer ou dans un lieu ne relevant de la juridiction d'aucun État. Il n'en reste pas moins que la piraterie persiste en dépit de la réaction de la communauté internationale et des milieux maritimes.

Comme les années précédentes, les trois quarts des attaques piratiques se polarisent sur trois zones : Corne de l'Afrique, Asie du Sud-est, golfe de Guinée. Le phénomène est multiforme et les pratiques criminelles varient d'une zone à une autre. Avec 56 % des attaques perpétrées dans le monde, l'épicentre de la piraterie continue à se situer autour de la Corne de l'Afrique (mer Rouge, golfe d'Aden, océan Indien). Le détournement des navires vise moins la cargaison (même si elle est un facteur déterminant dans la négociation entre les pirates et les armateurs) que le rançonnement des équipages. En Afrique de l'Ouest, les actes de déprédation se poursuivent au large du Nigéria, mais – nouveauté de cette année – ils se sont déplacés au large du Bénin où 8 tankers ont été détournés sur 19 attaqués, alors qu'aucun incident n'avait été recensé auparavant. Pour l'heure, si la tactique des pirates nigériens se rapproche de celle des Somaliens, ils ne suivent pas leur exemple quant aux finalités et se contentent de délester les tankers de leur cargaison de pétrole brut qui entre ensuite dans le prospère marché noir régional issu du « *oil bunkering* ». Une certaine recrudescence de la piraterie en Asie du Sud-est se confirme à un niveau toutefois très inférieur à celui des décennies 1990-2000. Des attaques opportunistes, de nuit, pour dévaliser les équipages, coexistent avec des entreprises de grande envergure menées par des gangs mafieux pratiquant, entre autres, le racket

commercial, s'apparentant à une collecte de droits de passage.

La piraterie au large de la Corne de l'Afrique focalise l'intérêt médiatique et les critiques sur les ratés de la lutte antipiraterie. En dépit du déploiement sans précédent de forces navales internationales (Eu-navfor Atalanta, Otan, CFT 151, unités détachées par des marines nationales, garde-côtes régionaux), les attaques des pirates ont augmenté de 15 %. Il est indéniable que l'effet dissuasif escompté est pour le moins limité. Les candidats pirates (estimés à 2 000) sont toujours aussi nombreux bien qu'un tiers d'entre eux ne reviennent jamais de leurs entreprises. Faute de débouchés juridictionnels, 90 % des pirates capturés en flagrant délit sont relâchés sans être jugés (« *catch and release* »), une impunité en rien dissuasive. Leur aire de chasse s'est élargie aux dimensions de l'Europe, s'étendant du canal de Suez et du détroit d'Ormuz dans le nord au canal de Mozambique dans le sud. Si leur *modus operandi* à bord de vedettes rapides, équipées de kalachnikov et de lance-roquettes, est inchangé, ni plus ni moins violent que précédemment, leur violence s'est par contre accrue à l'encontre des otages : allongement de la durée de détention, augmentation du montant des rançons (en moyenne 5,4 millions \$ en 2010 contre 150 000 \$ en 2005) ainsi que de la maltraitance physique ou/et psychologique. Le *Seamen's Church Institute* a d'ailleurs élaboré un projet

pour l'évaluation clinique et le traitement des survivants d'attaques. Nouvelle tactique préoccupante, des otages sont retenus à terre après le versement des rançons, notamment des marins indiens ou coréens, pour obtenir la libération de pirates emprisonnés ou en représailles d'opérations trop offensives. En quelques années, la piraterie somalienne est passée du stade artisanal à une « *PME du crime* », avec une quinzaine d'investisseurs, une cinquantaine d'organiseurs et une centaine de chefs d'équipe. L'argent des rançons, recyclé dans la diaspora et le système des *Hawilad*, irrigue la corruption et les trafics illicites de toute la région jusqu'aux monarchies du Golfe. Une poignée de pirates donnent l'impression de narguer le monde entier.

Quoi qu'il en soit, la stratégie d'endiguement, menée par les forces navales dans le classique d'une menace asymétrique, porte ses fruits. Les bateaux-mères, trop facilement repérables, ne sont plus privilégiés par les pirates, au détriment de leur rayon d'action. Le stock de navires retenus est à son étiage (8 navires en décembre), ainsi que le nombre d'otages (200 en décembre contre 638 en début d'année). Les chiffres varient toutefois selon les sources. Les petits navires, souvent des dhows, qui assurent un trafic commercial local, important si ce n'est légal, sont également interceptés par les pirates ainsi que les bateaux de pêche sans que leur nombre soit connu avec exactitude. Le corridor de transit dans le golfe d'Aden est sécurisé ainsi

que les convois de l'aide alimentaire pourtant multipliés par six en raison de la famine. Le taux de réussite des attaques a diminué du simple au double. Trois facteurs expliquent cette baisse de performance : efficacité et meilleure coordination des marines militaires opérant selon une tactique plus offensive et plus près des côtes ; adoption par les armateurs et les équipages de manœuvres d'évitement, de mesures d'autoprotection (moyens physiques pour retarder l'arrivée des pirates à bord, armes non-létales, aménagement de « citadelles » pour servir de refuge à l'équipage en cas d'abordage) et des « *Best Management Practices* » (respectées par 70 % des navires) ; embarquement d'équipes de protection militaires (comme sur les thoniers français) ou privées (15 % des navires en océan Indien seraient protégés par des SMP). Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les navires-symboles du commerce mondial (pétroliers et porte-conteneurs) qui sont le plus attaqués, mais les vraquiers, bateaux de pêche et autres petits cargos, dont le franc-bord est bas, inférieur à 5 mètres, la vitesse inférieure à 10 nœuds, la manœuvrabilité réduite, la propulsion faible ou défaillante. Autre nouveauté de cette année, le recours à des sociétés militaires privées n'est plus tabou pour un nombre grandissant de pays à l'instar du Royaume-Uni, de la Grèce ou de l'Inde qui ont franchi le pas. Même les Armateurs de France, jusqu'à récemment vent debout contre ce système, n'y sont plus hostiles, dans les cas où l'État français ne serait pas en mesure de leur fournir une protection militaire. Cette option est toutefois loin de faire l'unanimité parmi les

milieux maritimes, par crainte d'une escalade incontrôlée de la violence. Cette crainte n'empêche pas certains pays de songer à une option militaire « plus ferme » en attaquant les bases pirates. Marqués par le *Somalia Syndrome*, ils n'envisagent pas un débarquement, mais des frappes préemptives de missile à partir des bâtiments présents au large ou d'hélicoptères en cas de détection de préparatifs. D'évidence, ces actions pourraient avoir des conséquences politiques incalculables et achever de déstabiliser la région tout en accroissant l'hostilité des populations locales, éprouvant déjà un fort ressentiment envers la pêche illégale des bateaux étrangers et le déversement de déchets toxiques. La lutte contre les réseaux de « blanchiment » de l'argent des rançons par le truchement d'Interpol, comme décidé en novembre, aura sans doute des effets autrement plus efficaces, il est vrai, à plus long terme.

La stratégie d'endigement a pour corollaire le volet judiciaire pour mettre fin à l'impunité judiciaire dont bénéficient les pirates capturés. Tous les États disposent du droit exceptionnel de juger tous les pirates interceptés en haute mer, en vertu de la compétence universelle, mais tous ne l'ont pas intégrée dans leur droit national. La France l'a fait avec la loi du 5 janvier 2011 qui reconnaît aux juridictions françaises le droit de juger des actes de piraterie commis hors de France, quelle que soit la nationalité du navire ou des victimes, lorsqu'ils sont appréhendés par des

agents français. Mais à l'instar des pays européens (à l'exception notable des Pays-Bas), elle ne poursuit que les pirates qui s'en sont pris aux intérêts de ses ressortissants. Il est irréaliste de croire que le procès des Somaliens poursuivis pour acte de piraterie sur le *Carré d'As* qui vient de s'achever à Paris, aura une quelconque valeur dissuasive en Somalie. La dissuasion et la prévention ne règlent nullement la question de fond. Elles peuvent tout au plus contenir le phénomène dont les racines sont à terre : un truisme. Les appels de la communauté internationale à une « approche globale » pour stabiliser la Somalie sonnent comme des incantations alors que le processus pour mettre en place un État stable, dans les frontières passées, échoue depuis vingt ans. En janvier 2011, Jack Lang, conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies, a préconisé à son tour dans son rapport, unanimement approuvé, une approche globale et multidimensionnelle, visant à s'attaquer à chacun des maillons faibles de la lutte contre la piraterie : sur les plans opérationnel, sécuritaire, économique, juridictionnel et pénitentiaire. Il proposait une « somalisation juridictionnelle » avec une cour somalienne extraterritoriale en Tanzanie et deux juridictions spécialisées en Somalie, au Puntland et au Somaliland. Ces propositions ont été pour l'essentiel reprises en avril par le Conseil de sécurité, mais faute d'être appliquées, Jack Lang réclame désormais la création d'un haut commissaire de l'ONU, doté d'une fonction exécutive.

Il faut remettre la piraterie somalienne à sa juste place. Au point de vue macroéconomique, la piraterie somalienne constitue tout au plus une « nuisance » par rapport à la dynamique du transport maritime et aux quelque 28 000 navires transitant annuellement dans sa zone d'investigation. Moins d'un pour cent sont attaqués et 0,3 % détourné, ce qui crée un « stress », mais ne présente pas « *une menace pour la mondialisation* », ou alors les mots n'ont plus de sens. Pour autant, la piraterie somalienne a une incidence néfaste sur les économies des pays de la région. À titre d'exemple, les Seychelles enregistrent une chute de 40 % de leur activité portuaire. La piraterie a généré un marché connexe du transport maritime. Les chiffres les plus extravagants circulent. Les coûts de la piraterie oscilleraient dans une fourchette allant de 7 à 12 milliards \$, incluant les 200 millions \$ de rançons versées l'an dernier. Le hiatus est impressionnant. Dans cette conjoncture qui a intérêt à ce que la piraterie disparaisse ? De fait, l'éradication de la piraterie est une quête irréaliste au même titre que celle des trafics criminels ou du terrorisme. Il faut se faire une raison la Somalie n'est pas la Suisse. Dans le court terme, la solution est de poursuivre la stratégie d'endiguement pour parvenir à un niveau « acceptable » de « stress » auquel est soumis le trafic maritime au large de la Somalie, en attendant une solution de fond qui ne peut intervenir qu'à long terme. Cela nécessite le maintien de forces navales conséquentes, en appelant à la mobilisation d'États qui jusqu'à présent ont limité leurs efforts alors qu'ils sont directement intéressés.

Pour l'an prochain, le principal risque découle de l'essoufflement éventuel des États et de la diminution des frégates engagées dans un contexte de crise économique et de restrictions budgétaires. En cas du maintien de l'effort naval, une décrue du phénomène de la piraterie en océan Indien est un scénario envisageable.

1777 : Семёрка, Petit 7 odysée !

Colonel (air) Jean-Luc Lefebvre, responsable de programme

L'histoire de la spationautique nourrit une affection particulière pour le chiffre sept. Elle débute bien évidemment en 1957. L'*annus horribilis* des débuts de la conquête spatiale est 1967 : le 23 avril 1967, le cosmonaute Komarov décède dans l'écrasement au sol du premier vaisseau Soyouz et les astronautes Chaffee, Grissom et White périssent dans l'incendie de la capsule Apollo 1 qui se produit le 27 janvier 1967.

Concernant l'année 2011, objet de cette chronique, le septième mois découvre une situation inédite, suite à l'échec au lancement d'un lanceur Soyouz et au renoncement américain annoncé en matière de vols habités. En revanche, le dixième mois, l'Europe se félicite du succès du même lanceur ancestral conçu pour la steppe sibérienne qui fait peau neuve dans la moiteur tropicale de la Guyane française. L'Amérique serait-elle devenue dépendante de la Russie au moment même où l'Europe en devient un partenaire stratégique ?

Comme souvent, les apparences sont trompeuses et l'Amérique dépourvue temporairement de capacité d'accès

habité à l'espace prépare à la fois les vols spatiaux « grand public » du tourisme spatial et les infrastructures orbitales civiles et militaires susceptibles de lui garantir un avantage stratégique décisif sur le front de la nouvelle frontière de l'espace extra-atmosphérique.

Dans une actualité mondiale dominée par la tourmente financière l'événement spatial du 24 août 2011 passe inaperçu. Après tout, il ne s'agit que du défaut de satellisation d'un banal vaisseau cargo *Progress* transportant *de l'eau, des produits alimentaires - pommes, citrons, oranges, oignons et ails, ainsi que des équipements scientifiques et médicaux, du combustible, des livres, des produits d'hygiène, des cadeaux et des paysages du peintre russe Alexandre Chilov*³. Pour les spécialistes, la suspension de vol du lanceur *Soyouz* qui s'en suit revêt une importance symbolique toute particulière. Pour la première fois depuis le début des vols habités dont l'année 2011 célèbre le cinquantenaire, les Américains et les Russes se trouvent simultanément sans moyen d'envoyer des astronautes ou des cosmonautes dans l'espace. Seule la Chine dispose à ce moment de cette capacité ! L'Empire du Milieu volant au secours des astronautes de la station spatiale internationale (ISS), naufragés de l'espace, voici un scénario qui ravirait les dirigeants chinois, déjà sollicités

³³ HUET Sylvestre, « L'échec d'une Soyouz provoque la perte d'un cargo spatial russe », *Libération*, 24 août 2011. Article consultable par le lien suivant : <http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2011/08/1%C3%A9chec-dune-soyouz-provoque-la-perde-dun-cargo-spatial-russe.html>

pour renflouer les finances des pays occidentaux surendettés... Le cauchemar de la NASA ne se produit pas, car d'une part, les vaisseaux Soyouz amarrés à l'ISS sont en mesure de rapatrier l'équipage de la station spatiale en toute sécurité, d'autre part le troisième étage défaillant est différent de celui utilisé pour les vols habités. La relève est finalement assurée le 14 novembre 2011 par le lancement de Soyouz depuis le cosmodrome de Baïkonour évitant ainsi l'évacuation de la station spatiale internationale !

De son côté, la Chine communique sur le succès de la satellisation de la station spatiale *Tiangong-1* rejointe par le vaisseau *Shenzhou-8* le 2 novembre, toutes opérations effectuées automatiquement et sans équipage à bord. Pour les médias, la Chine qui n'a envoyé aucun *taïkonaut*e dans l'espace en 2011 passe pour l'étoile montante des puissances spatiales, alors même que le programme d'exploitation de la Station spatiale internationale n'a pas été interrompu en dépit du retrait de la navette spatiale américaine et de la suspension des vols du lanceur Soyouz dans le courant de l'été. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de l'année spatiale écoulée !

Les vols habités sont emblématiques de la *conquête de l'espace*, mais ils ne sont pas au cœur de l'enjeu stratégique de défense. L'espace militaire est largement dominé par les

moyens américains⁴. Derrière le leader, la Russie a de beaux restes avec notamment une constellation de navigation *Glonass* à nouveau opérationnelle avant la mise en service de *Galileo*, l'Inde affirme sa complète autonomie spatiale et la Chine vient enfin rappeler que l'empire céleste est à son aise dans le cinquième élément...

Et l'Europe dans tout ça ? Elle est techniquement capable, mais ne poursuit pas une politique de puissance. Il y a néanmoins des signes encourageants, mais encore bien des inquiétudes concernant l'avenir. La constellation des satellites de navigation Galileo est enfin financée par le contribuable européen. Selon Hervé Jouanjean, directeur général du budget à la commission européenne, 13,9 Md€ sont planifiés par la commission européenne pour couvrir les programmes Galileo et Egnos⁵ entre 2009 et 2020⁶. Les deux premiers satellites de la constellation (comprenant 30 satellites à terme) ont été lancés avec succès depuis Kourou par le lanceur Soyouz le 21 octobre 2011. Arguant du fait que *les services liés au positionnement par satellite représentent actuellement un total de 124 milliards d'euros dans le monde et qu'il*

⁴ De l'ordre de 40 Md\$ annuel pour les programmes spatiaux militaires américains contre 1,35 Md\$ pour l'ensemble des dépenses spatiales militaires européennes. Source HEISBOURG, François et PASCO, Xavier, *Espace militaire, l'Europe entre souveraineté et compétition*, Paris, Choiseul, 2011.

⁵ EGNOS : *European Geostationary Navigation Overlay Service*, Service Européen de Navigation par Recouvrement Géostationnaire.

⁶ JOUANJEAN, Hervé, intervention lors de la 4^e conférence sur la politique spatiale de l'Union européenne tenue au Parlement européen de Bruxelles le 9 novembre 2011.

devrait atteindre 244 milliards d'euros en 2020, le journal *Les Échos* n'hésite pas à titrer glorieusement : « *Soyouz/Galileo : un succès qui vaut 244 milliards de dollars*⁷ ». Les infrastructures spatiales ont la réputation de coûter cher, mais dans cette perspective d'un *effet de levier* financier de 35 pour un il serait irresponsable de s'en priver !

En revanche, le programme *GMES*⁸ de maîtrise de l'environnement et de la sécurité peine à réunir les 6,6 Md€ que le financement commun de l'UE lui refuse. Pourtant, ce programme est de nature à dynamiser la compétitivité européenne en matière d'écotechnologie et de renforcer sa sécurité globale, contre les trafics clandestins et l'immigration irrégulière notamment.

En conclusion, l'année spatiale 2011 restera notamment dans les annales comme celle de la retraite des navettes américaines rescapées d'un programme qui a connu deux accidents majeurs faisant 14 victimes. L'activité spatiale étant à haut risque, ses acteurs, aussi rationnels soient-ils, entretiennent toujours une pointe de superstition pour conjurer le mauvais sort. Je le reconnais, il n'est probablement pas sérieux d'introduire cet article en

⁷ PEREZ Alain, « Soyouz/Galileo : un succès qui vaut 244 milliards de dollars », *La Tribune*, 21 octobre 2011.

Article consultable par le lien : <http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/air-defense/actu/0201708161263-soyouz-galileo-un-succes-qui-vaut-244-milliards-de-dollars-237694.php>

⁸ *GMES: Global Monitoring for Environment and Security.*

s'intéressant au chiffre sept. Néanmoins, retiendrez-vous tout de même que le *doublé historique* Soyouz-Galileo du 21 octobre 2011 n'est que le 1 777^e lancement de la mythique *Семёрка*⁹ qui veut dire « *Petit 7* ».

⁹ R-7 Semiorka.



ISBN : 978-2-11-129686-2